



REGLEMENT DU TOURNOI

1 groupe

1. GENERALITES.

- 1.1 Ce challenge se dispute sous forme d'un tournoi réservé à des équipes de Volley-ball GH, sur invitation.
- 1.2 La GH Yvonand assure l'organisation de ce tournoi. Elle invite d'office le vainqueur du tournoi précédent. En cas d'empêchement, ce dernier peut se faire excuser et retourner le challenge en sa possession.
- 1.4 Une finance est perçue le jour du tournoi.
- 1.5 Le tournoi se déroule dans les salles de gymnastique du collège de Brit à Yvonand.
- 1.6 Les pantoufles à semelles noires sont interdites.
- 1.7 Chaque joueur doit être assuré contre les accidents. L'organisation du tournoi décline toute responsabilité en cas d'accident.

2. TOURNOI.

- 2.1 Chaque équipe joue l'une contre l'autre.
- 2.2 Les matches se jouent en 2 sets, chaque set valant 1 point.
- 2.3 Le gain du set est assuré au premier arrivé à 25.
- 2.4 Les changements de joueurs sont autorisés en tout temps sur arrêt de jeu.
- 2.5 Un seul temps mort par set et par équipe peut être demandé.

3. CLASSEMENT.

- 3.1 Le classement est établi par addition des points.
- 3.2 En cas d'égalité au classement, les équipes sont départagées de la manière suivante:
 - Entre 2 équipes :
 - a) le match de la confrontation directe
 - b) le total des points marqués de la confrontation directe
 - c) le total des points marqués des matches
 - Entre 3 équipes et plus :
 - a) le total des points marqués des confrontations directes
 - b) le total des points marqués des matches

4. ARBITRAGE.

- 4.1 Chaque équipe met à disposition un arbitre ainsi qu'un marqueur.
- 4.2 Les règles officielles de la FSVB, adaptées aux possibilités des GH sont applicables. Les cas litigieux et non prévus par ce règlement seront tranchés immédiatement par le comité et l'arbitre concerné.

Société de Gym-Hommes Yvonand